

Agenda 21

Diagnostic territorial de développement durable

SAUTRON

24 MAI 2011



Emergence du concept de Développement Durable

- 1968 - Conférence de l'UNESCO, Programme « Man and Biosphere » : origine du développement soutenable
- 1970 - Rapport Meadows du Club de Rome : « The Limits of Growth »
- 1972 - Conférence des Nations Unies à Stockholm :
 - Développement/environnement
 - Ecodéveloppement

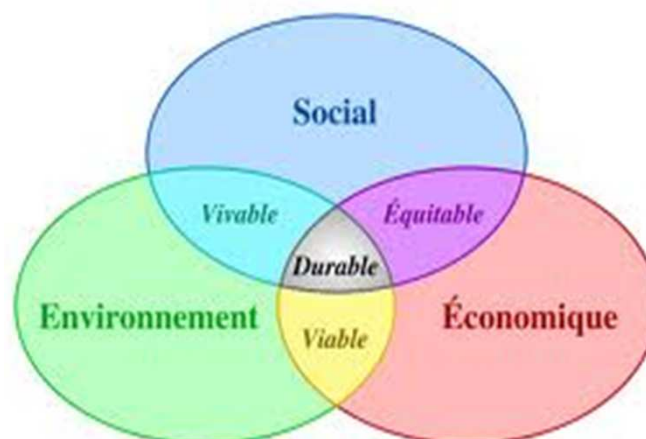
Définition du Développement Durable

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Rapport Brundtland « Notre Avenir à Tous » de 1987 de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement

3

Développement Durable



4

Sommet de la Terre de Rio 1992

- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
 - Convention sur le changement climatique
 - Convention sur la diversité biologique
 - Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

5

Constats actuels (1)

- Une personne meurt de faim toutes les 6 secondes
- 2,8 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour
- 884 millions de personnes n'ont pas accès à une eau potable de qualité et plus de 2,6 milliards ne disposent pas d'installations sanitaires de base
- 3,6 millions de morts à cause de l'eau par an

6

Constats actuels (2)

- Réchauffement climatique : augmentation de la température moyenne de la Terre de 0,74°C entre 1900 et 2000, due aux émissions de CO2 produites par les activités humaines
- 3,4 millions de ménages français (13 % des ménages) en situation de précarité énergétique
- Rapport Stern (2006) : coût de l'inaction face au changement climatique : 5 500 milliards de dollars (5 % du PIB mondial)

7

Constats actuels (3)

- Empreinte écologique : si chaque terrien vivait comme un français, il faudrait 2,5 planètes pour subvenir à nos besoins
- Biodiversité : 1 espèce vivante disparaît toutes les 20 minutes
- Rapport de Pavan Sukhdev sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (2010) : coût par an de l'inaction face à la perte de la biodiversité = 3 000 milliards de dollars (1,5 fois le PIB total de la France)

8

Constats actuels (4)

- Parallèlement à ces constats :
 - le budget mondial de l'armement :
 - 867 milliards de dollars en 1998
 - 1 300 milliards de dollars en 2008
 - sur les 3 225 milliards de dollars échangés quotidiennement sur les places boursières, seuls 115 milliards correspondent à l'économie réelle
 - le budget mondial de la publicité : 500 milliards de dollars

9

Sommet de la Terre de Rio 1992

- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
 - Agenda 21 adopté par 173 Etats

10

Agenda 21 local

- Chapitre 28 « Initiatives des collectivités locales à l'appui d'Action 21 - domaine d'activité »
 - Rôle des collectivités locales pour une mise en œuvre du développement durable
 - 700 collectivités ont adopté un Agenda 21 en France
- « Penser globalement, agir localement » (René DUBOS)

11

Agenda 21 sautonnais

- « *Ce qu'il faut faire pour le 21^{ème} siècle* »
- Agenda 21 = programme d'actions concrètes et réalisables pour l'amélioration du bien-être des Sautonnais
- Forces de l'Agenda 21 :
 - Projet politique fédérateur du territoire
 - Participation de tous les acteurs volontaires (élus, agents municipaux, habitants, entreprises, associations)
 - Transversalité des approches
 - Principe de rationalité de la gestion administrative

12



Diagnostic territorial

- Objectifs :
 - Analyse des atouts et faiblesses de Sautron
 - Identification des axes stratégiques de l'Agenda 21
- Méthode :
 - Recueil de données (démographiques, économiques, sur la vie associative...)
 - Recensement des actions menées envers le développement durable
 - Entretiens avec les acteurs de Sautron
 - Questionnaires Habitant et Entreprise

Plan du diagnostic territorial

- I. Biodiversité et Espaces verts
- II. Aménagement urbain et Habitat
- III. Transports et Déplacements
- IV. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Education
- V. Personnes Agées
- VI. Le vivre ensemble
- VII. Développement économique et emploi
- VIII. Gestion responsable de la collectivité

15

I. Biodiversité et Espaces verts

A. Protection de la biodiversité

B. Espaces verts

A. Protection de la biodiversité (1)

- Enjeu : Préserver et valoriser le patrimoine local naturel et bâti
- 4 composantes du territoire :
 - Les zones agricoles à bocage plus ou moins dense
 - Les espaces naturels de vallons : Vallée du Cens et Vallée de la Chézine
 - La partie sud-est de la commune : projet de forêt urbaine
 - Les boisements : 9ème commune la plus boisée de Loire-Atlantique
 - 1/3 de Sautron
 - 135,5 ha classés Espaces Boisés

17

A. Protection de la biodiversité (2)

- Partenariat avec la LPO pendant 5 ans
- Inventaire ZNIEFF + Inventaire LPO :
 - Présence importante d'espèces de faune et de flore : 15 rares ou menacées
 - Sur les 64 espèces d'oiseaux, 4 sont classés au titre de la directive Oiseaux 1979
- Enjeux écologiques de Sautron:
 - la restauration des corridors écologiques
 - la préservation des espaces bocagers
 - la conservation des zones humides
- Une bonne interconnexion entre les habitats bocagers
- 3 types de paysages : naturel, urbain et bâti

18

A. Protection de la biodiversité (3)

- Atouts :

- Vallée du Cens
- Biodiversité riche
- Diversité de paysages
- Espaces et allées boisées
- Réseau hydrographique dense
- Partenariat municipal avec la LPO

19

A. Protection de la biodiversité (4)

- Opportunités :

- Un patrimoine naturel à préserver et à mettre en valeur
- Préservation de la qualité des cours d'eau
- Actions du diagnostic LPO
- Inventaire Zones humides de Nantes Métropole

20

A. Protection de la biodiversité (5)

- **Menaces :**

- Pression foncière des promoteurs pour des constructions au nord de la Vallée du Cens
- Présence de nuisibles et d'espèces invasives
- Eclairage urbain pour la biodiversité

21

B. Espaces Verts (1)

- 72 ha d'espaces verts sur la commune
- Gestion différenciée depuis 2002 :
 - Espaces Verts classés en 5 catégories : gestion propre à chaque catégorie
 - ex : prairies sauvages
 - Jachères fleuries
 - Réduction de l'usage des phytosanitaires :
 - 200 litres en 2007
 - 0,5 litre en 2010

Résultat questionnaire Agenda 21 Habitant :
25 % : usage de produits phytosanitaires

22

B. Espaces Verts (2)

- Réduction de la quantité de déchets verts grâce à l'achat d'une broyeuse
- Achat programmé d'une station météo : permet d'adapter l'arrosage en fonction des conditions climatiques

23

B. Espaces Verts (3)

- **Atouts :**
 - Nombreux espaces verts
 - Gestion différenciée
 - Autonomie et économie du service des espaces verts
 - Convention avec l'association Réagis

24

B. Espaces Verts (4)

- **Faiblesses :**

- Pas de cadre clair et de texte adopté pour la gestion différenciée
- Echec du 1^{er} essai des prairies fleuries
- Usage des pesticides par certains sautonnais

25

B. Espaces Verts (5)

- **Opportunités :**

- Atteindre l'objectif « Zéro phytosanitaire »
- Augmenter la part des engrais organiques
- Concours « fleurs et paysages »
- Valorisation du travail des espaces verts envers les habitants
- Sensibilisation des habitants à la gestion différenciée
- Education aux « mauvaises herbes »

26

B. Espaces Verts (5)

- **Menaces :**

- Niveau d'exigence élevé des habitants pour l'esthétique des espaces verts
- Réalisation d'un terrain de foot synthétique qui ne tiendrait pas compte des enjeux du développement durable

27

II. Aménagement urbain et Habitat

II. Aménagement urbain et Habitat (1)

- Objectifs du Grenelle :
 - Lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles et l'étalement urbain
 - Restaurer la nature en ville
 - Densifier la ville

29

II. Aménagement urbain et Habitat (2)

- Surface de la ville : 1728 hectares
 - 23 % urbanisés
 - 4 % urbanisables
 - 56 % agricoles
 - 11 % protégés
 - 6 % de loisirs
- 4 zones d'activités
- Croissance autour d'un village-rue
- Politique de densification de la ville:
 - Opération de renouvellement urbain : Carrosserie
 - Opération d'aménagement urbain : Beausoleil
- Population
 - 6 860 habitants en 2011; 10 000 habitants avant 2020
 - 23,8 % de personnes âgées

30

II. Aménagement urbain et Habitat (3)

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant :

- **Points Forts :**
 - taille de la commune (11 mentions)
 - hauteur limitée des nouvelles constructions (4)
 - proximité avec Nantes (32) et la voie rapide (4)
- **Points Faibles :**
 - étalement du bourg (11 mentions)
 - aspect peu esthétique du bourg (5)
 - manque de logements abordables pour les jeunes couples (7)
 - dégradation du cadre de vie (6)
- 55 % des répondants: prêts à réaliser des travaux d'amélioration énergétique

31

II. Aménagement urbain et Habitat (4)

- **Atouts :**
 - Un cadre de vie de qualité : « ville à la campagne »
 - Un bourg dense
 - Un effort en faveur du logement collectif et social en centre-ville
 - Une politique de densification urbaine
 - Nombre de logements sociaux en progression

32

II. Aménagement urbain et Habitat (5)

- **Faiblesses :**

- Image de « ville dortoir »
- Pas de réel centre bourg
- Une faible diversité du parc de logement
- 9 % de logements sociaux (taux en progression)
- Des zones d'habitat mal reliées entre elles
- Prix du foncier élevé

33

II. Aménagement urbain et Habitat (6)

- **Opportunités :**

- Appliquer aux futurs projets de constructions des mesures d'efficacité énergétique
- Approche Environnementale de l'Urbanisme
- Intégrer l'accessibilité de la voirie aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Projet de création d'une aire d'accueil des gens du voyage

34

II. Aménagement urbain et Habitat (7)

- **Menaces :**
 - Une population vieillissante

35

III. Transports et Déplacements

III. Transports et Déplacements (1)

- Objectifs Grenelle :
 - Diminuer de 20 % les émissions de GES d'ici 2020
 - Développer les transports en commun
- Synthèse :
 - Rue de Bretagne
 - Ligne 90 de la SEMITAN et ligne LILA 20
 - Déplacements cyclables
 - Chemins piétonniers

37

III. Transports et Déplacements (2)

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant :

- Pas assez de pistes cyclables : 22 personnes
- Trajets pendulaires :
 - 83,8 % des Sautronnais travaillent hors Sautron
 - voiture
- Trajets réguliers :
 - « tout le temps » voiture : 68 % contre vélo 4 %
 - « de temps en temps » marche à pied : 32 %

38

III. Transports et Déplacements (3)

- **Atouts :**

- Présence importante de chemins piétonniers dans les lotissements
- Présence de chemins pédestres et de randonnée
- Début de mise en place d'un Plan Accessibilité Voirie (PAV)
- Desserte de Sautron par la ligne 90 de la Semitan et la ligne LILA 20 du Conseil Général
- Réalisation de deux pistes cyclables

39

III. Transports et Déplacements (4)

- **Faiblesses :**

- Omniprésence de la voiture dans la ville
- Circulation excessive rue de Bretagne
- Place du vélo négligée
- Une desserte en bus limitée (couverture géographique et fréquence)

40

III. Transports et Déplacements (4)

- **Opportunités :**

- Projet de Chronobus du PDU 2010-2015
- Création d'une aire de stationnement de covoiturage rue de la Vallée
- Développer les liaisons douces et réduire la circulation automobile
- Inciter les entreprises à mettre en place des Plans Déplacements Entreprise
- Mise en place d'un Plan Déplacements Administration pour les déplacements des agents municipaux
- Rédaction d'un code de la voirie, de la convivialité

41

III. Transports et Déplacements (5)

- **Menaces :**

- Vitesse excessive des automobilistes
- Habitude d'utiliser la voiture
- Augmentation des besoins en transports avec la création du futur aéroport

42

IV. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Education

A. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

B. Education

IV. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Education

- Objectifs du Grenelle :
 - Art 5 de la loi Grenelle 1 : « L'éducation au développement durable est portée par toutes les disciplines et intégrée au fonctionnement quotidien des établissements scolaires. »

A. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (1)

- Mode de garde des enfants 0-17 ans

	Le mercredi	Période de vacances scolaires
0-3 ans	Multi-accueil ou Assistantes Maternelles	Multi-accueil ou Assistantes Maternelles
3-6 ans	ALSH « Les P'tites Canailles » dans les locaux de l'école de la Forêt	Partenariat avec la ville d'Orvault. Accueil des enfants de 3-12 ans sur différents sites (Sautron ou Orvault) en fonction de l'âge
6-10 ans	ALSH « Le mercredi-accueil » à l'Espace Jeunes	Partenariat avec la ville d'Orvault. Accueil des enfants de 3-12 ans sur différents sites (Sautron ou Orvault) en fonction de l'âge
10-17 ans	Espace Jeunes	Espace Jeunes du lundi au vendredi

A. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (2)

- Atouts :

- Petite Enfance :

- Ouverture d'une troisième matinée d'éveil du RAM
 - Lieux d'accueil de qualité
 - Animations intra générationnelles et intergénérationnelles

- Accueils de loisirs :

- Partenariat avec des associations sautronnaises
 - Organisation de passerelles entre le multi-accueil et le centre de loisirs « Les P'tites Canailles »

A. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (3)

- **Faiblesses :**

- Petite Enfance :

- Suppression de la possibilité réservée aux assistantes maternelles qui partent en formation ou qui sont malades de faire garder exceptionnellement les enfants par le multi-accueil
 - Amplitude horaire (8h-18h30) du multi-accueil et du RAM

- Accueils de loisirs :

- Amplitude horaire (8h30-18h30) des accueils de loisirs
 - Peu d'associations et d'offre culturelle en direction des jeunes
 - Pas de personne qualifiée actuellement pour gérer la salle informatique (plan de formation en cours des animateurs)

47

A. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (4)

- **Opportunités :**

- Petite Enfance :

- Création de la crèche partenariale : 40 berceaux
 - Création d'un guichet unique pour la petite enfance centralisant les demandes tant pour le multi-accueil que pour les assistantes maternelles
 - Création d'un lieu pour permettre également aux parents ne travaillant pas de venir échanger sur des sujets ou de participer à certaines activités
 - Aménagement du multi-accueil afin de recevoir en liaison chaude des plats de la cuisine de la municipalité

- Accueils de loisirs :

- La rédaction d'un Projet Educatif Local
 - Faire de la jeunesse une force de propositions
 - Sensibilisation de la jeunesse au développement durable

48

A. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (5)

- **Menaces :**

- Petite Enfance :

- Le possible manque de place pour la garde des enfants avec l'arrivée de nouvelles familles
- L'éventuel non remplacement des assistantes maternelles qui partent à la retraite

49

B. Education (1)

- **Etablissements scolaires sur la commune**

une école maternelle publique: Ecole de La Rivière Maternelle	89 enfants dont un enfant handicapé suivi par un AVSI 12h par semaine
une école primaire publique: Ecole de La Rivière Primaire	180 enfants dont une CLIS de 7 enfants depuis septembre 2010
un groupe scolaire public La Forêt	133 enfants dont 55 en maternelle et 78 en primaire
un groupe scolaire privé Saint-Jean Baptiste	264 enfants dont 109 en maternelle et 155 en primaire

B. Education (2)

- **Atouts :**

- Bon dialogue entre la municipalité et les écoles (publiques et privée)
- Organisation de passerelles entre le multi-accueil et les écoles maternelles (2 matinées de classe en mai et juin)
- Présence d'une CLIS
- Une ATSEM (ou ASEM pour l'école privée) dans chaque classe maternelle
- Accueil périscolaire dans les écoles
- Des éco-gestes dans les écoles
- Subvention de 150 € aux écoles pour des projets liés au développement durable

51

B. Education (3)

- **Faiblesses :**

- Fermeture de classes en 2001 et 2007
- Pas d'utilisation de l'enveloppe de 150 euros pour des projets de développement durable par certaines écoles
- Mauvaise signalisation (sur la voirie) des écoles

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- Absence de collègue (4 personnes)

52

B. Education (4)

- **Opportunités :**

- Mettre en place des projets inter-écoles, notamment pour les commandes de fournitures
- Associer les écoles à l'Agenda 21
- L'école de La Forêt est en réflexion pour la mise en place d'un Agenda 21 scolaire
- Faire des fêtes des écoles des manifestations responsables

53

V. Personnes âgées

V. Personnes âgées (1)

- Enjeux :
 - Accompagner le vieillissement
 - Lutter contre l'exclusion et l'isolement
 - Répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées

55

V. Personnes âgées (2)

- 23,8 % de la population : 1 621 personnes âgées
- Structures : CCAS et CLIC
- Services :
 - Guide des seniors
 - Service de portage des repas à domicile
 - Service de transport
- Animations :
 - Semaine bleue
 - Repas des Aînés
 - Animations intergénérationnelles
 - Activités des associations

56

V. Personnes âgées (3)

- **Atouts :**

- Services développés aux personnes âgées
- Construction en cours de l'EHPAD: 83 lits
- Présence d'associations de personnes âgées

57

V. Personnes âgées (4)

- **Faiblesses :**

- Pas suffisamment d'activités de loisirs régulières

58

V. Personnes âgées (5)

- **Opportunités :**
 - Développement d'actions de prévention
 - Développement d'animations intergénérationnelles
 - Installation d'un parcours CRAPA adapté aux personnes âgées

59

V. Personnes âgées (6)

- **Menaces :**
 - Isolement de la personne âgée
 - Les difficultés de déplacement

60

VI. Le vivre ensemble

A. La cohésion sociale

B. Les pendants de la vie collective

A. La cohésion sociale

- Santé : **Retour questionnaire Agenda 21 Habitant** :
 - 76 % des répondants : offre satisfaisante
 - Manque d'ophtalmologues (24 personnes)
 - Manque de médecins (10 personnes)
- Actions du CCAS : 29 familles ont bénéficié d'une aide en 2010
- Les Restos du cœur : 9 Sautronnais : distribution de repas à Orvault en 2010 contre 6 en 2009
- Actions de CAAP OUEST

62

A. La cohésion sociale (sports et loisirs)

- 93 associations
- Ville la plus sportive de la Région en 2006 dans la catégorie des communes de 3 000 à 10 000 habitants
- Une diversité d'associations intervenant dans différents domaines :
 - Détente/loisirs : 23 associations ou sections d'associations
 - Culture : 13 associations
 - Sports : 31 associations ou sections d'associations
 - Solidarité : 12 associations
 - Associations diverses : 14 associations
- Nombreux équipements

63

A. La cohésion sociale (offre culturelle et évènementielle)

- Synthèse :
 - Calendrier évènementiel fourni
 - Etude du Conseil des Sages : absence de ligne directrice dans la politique culturelle de la commune

64

A. La cohésion sociale (la bibliothèque municipale)

- Enjeu :
 - La bibliothèque a un rôle primordial à jouer dans l'accès à la connaissance, la culture et l'éducation au développement durable

65

A. La cohésion sociale (la bibliothèque municipale)

- Fréquentation : 19,7 % de Sautronnais
- Faible amplitude horaire pendant les vacances scolaires : 5h/semaine (St-Etienne-de-Montluc : 13h30 et Basse Goulaine : 16h30)
- Projets de médiation culturelle :
 - accueil de chaque classe 3 fois dans l'année
 - Les Heures du conte
 - Rencontre de lectures, rencontre de lecteurs

66

A. La cohésion sociale

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

Points forts :

- Vie associative dynamique (26 mentions), dont la vie sportive (4 mentions)
- Les équipements sportifs et culturels (3 mentions)
- L'offre d'activités (8 mentions)
- Convivialité (11 mentions)

Points faibles :

- Manque de convivialité (12 mentions)
- Offre culturelle décevante (4 mentions)
- Absence de salle de spectacle (3 mentions)
- Absence d'une piscine municipale (6 mentions)

Opportunités :

- Amplifier les horaires d'ouverture de la bibliothèque
- Développer l'offre de médias à la bibliothèque pour qu'elle devienne une médiathèque

67

A. La cohésion sociale

• Atouts :

- Une vie associative dynamique et diversifiée
- Des objets sociaux des associations en lien avec le développement durable
- Nombreux évènements organisés
- Réunion annuelle avec les associations organisée par la Mairie
- Qualité des équipements sportifs, de loisirs et culturels
- Valorisation des artistes amateurs de Sautron par l'exposition « Sautron expose ses artistes »
- Bibliothèque dynamique, notamment avec les écoles
- Animations culturelles proposées par la bibliothèque
- Création d'un troisième poste

68

A. La cohésion sociale

• Faiblesses :

- Acquis sociaux associatifs :
 - poids de la tradition
 - exigence
- Politique culturelle insuffisamment lisible
- Peu d'offre culturelle en direction des jeunes (excepté les associations sportives)
- Pas de forum des associations
- Non gratuité de la bibliothèque pour les Sautronnais
- Faible amplitude horaire de la bibliothèque
- La bibliothèque aurait des difficultés à fonctionner sans les bénévoles de l'Association Lire à Sautron

69

A. La cohésion sociale

• Opportunités :

- Sensibilisation des associations aux éco-gestes
- Information et organisation de manifestations responsables et solidaires
- S'appuyer sur les associations dans le cadre de l'Agenda 21
- Identifier les attentes des Sautronnais quant à l'offre culturelle
- Adresser plus d'évènements à destination des jeunes
- Faire un forum des associations
- Projet de création d'une piscine intercommunale
- Développer la convivialité

70

A. La cohésion sociale

- **Menaces :**
 - Pas de bilan réalisé sur les évènements organisés par les associations

71

B. Les pendants de la vie collective

Déchets :

- Enjeux :
 - Prévenir la production de déchets à la source et optimiser leur valorisation
 - Responsabiliser et sensibiliser les acteurs
 - Les 4 R
- Objectif du Grenelle :
 - Réduire de 7 % la production d'ordures ménagères par habitant chaque année dans les 5 ans à venir (soit une réduction de 5 kg/an/habitant)

72

B. Les pendants de la vie collective

Déchets :

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant :

- Pratique de la collecte sélective
- Erreurs de tri
- Rappel sur les consignes de tri demandé

73

B. Les pendants de la vie collective

Nuisances sonores :

- Enjeu : Prendre en compte le bruit dans la planification territoriale
- La directive européenne de 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement :
 - Réalisation et publication de cartes de bruit
 - Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

74

B. Les pendants de la vie collective

Nuisances sonores :

Actions engagées :

- Construction d'un merlon antibruit le long de la RN 165
- Demande de construction d'un merlon dans le prolongement de l'existant
- Demande de construction d'un merlon près de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Arrêté municipal interdisant la circulation des poids lourds de plus de 11 tonnes sauf livraison sur la rue de Bretagne
- Arrêté municipal du 8 juillet 2008 relatif aux bruits de voisinage
- Projet de création d'une aire de covoiturage rue de la Vallée

75

B. Les pendants de la vie collective

Nuisances sonores :

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant :

- Pour 30 % des répondants, bruit = nuisance dans le quotidien
- Sources du bruit :
 - La circulation routière (38 personnes)
 - Les aboiements des chiens (7 personnes)
 - Le voisinage (6 personnes)

76

B. Les pendants de la vie collective

Sécurité et Prévention des incivilités :

- Gendarmerie et Police municipale
- Infractions routières :
 - non respect des limitations de vitesse: rue de Bretagne, route de Brimberne et rue de la Chézine
 - stationnements abusifs
- Arrêtés municipaux pour les incivilités du quotidien (déjections canines, bruit, feu, dépôt d'ordures)
- Prévention : journée de la courtoisie au volant

77

B. Les pendants de la vie collective

Atouts :

- Déchets
 - Habitude de tri des déchets
 - La mise en place de la collecte sélective
- Eau et assainissement
 - Eau potable de bonne qualité
 - Taux d'assainissement collectif de 91,8 %
- Risques naturels et industriels
 - Risques naturels et technologiques limités sur le territoire de la commune
- Prévention des incivilités
 - Présence d'un poste de gendarmerie et d'une police municipale
 - Proximité des habitants et approche préventive privilégiée
 - Médiation importante pour les incivilités
 - Actions de prévention routière

78

B. Les pendants de la vie collective

Faiblesses :

- Déchets
 - Le tri des déchets est perçu, par certains, comme une « corvée »
 - Erreurs de tri

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- Eloignement de la déchetterie

- Nuisances sonores

- La RN165 classée catégorie 1 et la RD classée catégorie 3

- Prévention des incivilités

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- Individualisme (5 personnes)
- Manque de civisme (2 personnes)
- Manque de sécurité (2 personnes)

79

B. Les pendants de la vie collective

Opportunités :

- Déchets
 - Sensibiliser sur l'importance de la réduction et de la valorisation (tri des déchets, compostage...)
 - Diffuser l'autocollant STOP PUB du ministère
 - Projet d'aire de compostage à Bongarant

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- Création d'un point de collecte de déchets verts sur la ville (14 mentions)
- Distribution de composteurs par la commune (5 mentions)
- Mise en place d'un espace public de compostage des déchets alimentaires (3 mentions)

80

B. Les pendants de la vie collective

Opportunités :

- Nuisances sonores

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- Prévenir les nuisances sonores rue de Bretagne

- Prévention des incivilités

- Poursuivre les actions de prévention routière
- Poursuivre l'approche préventive pour les incivilités

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- Multiplication des contrôles de vitesse et de stationnement sur les trottoirs

81

B. Les pendants de la vie collective

Menaces :

- Déchets

- La déchetterie d'Orvault est surexploitée, non adaptée et peu sécurisée

- Nuisances sonores

- Elargissement de la RN 165

- Prévention des incivilités

- Vitesse excessive de certains conducteurs
- Manque de civisme de certains habitants

82

VII. Développement économique et emploi

VII. Développement économique et emploi

- Enjeux :
 - Produire et consommer de manière responsable (RSE)
 - Favoriser l'accès au monde du travail
- Objectif du Grenelle :
 - Développer l'agriculture biologique (objectif 6 % de surface agricole en 2012, 20 % en 2020)
- Compétences :
 - Compétence obligatoire de Nantes Métropole sur le développement économique
 - Compétence de Sautron pour l'animation commerciale

VII. Développement économique et emploi

- Structuration du territoire :
 - Agriculture : 640 ha
 - 7 exploitations agricoles dont 1 en agriculture biologique
 - Zones d'activités artisanales, logistiques ou industrielles : 62 ha
 - Pôles commerciaux et un parc d'attraction : 60 ha
- 4 zones d'activités :
 - Les Norgands
 - Le Moulin Brûlé
 - Le Moulin
 - Tournebride
- 405 établissements

85

VII. Développement économique et emploi

- Commerces : le long de la rue de Bretagne
- Offre commerciale variée

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant :

- Pressing (34 personnes)
- Cordonnerie (29 personnes)
- Epicerie (17 personnes)

86

VII. Développement économique et emploi

Existence de deux associations d'entreprises :

- l'association des entreprises du Moulin (CEZAM : Club d'Entreprise de la Zone d'Activités du Moulin)
- une association de commerçants (Les vitrines sautronnaises)
- Certaines entreprises de Sautron font parties du Réseau des Entreprises et des Sociétés Orvaltaises.

87

VII. Développement économique et emploi

Retour questionnaire Agenda 21 Entreprise

- 42 % : développement durable pour leur entreprise=atout pour un développement économique et sa pérennité
- 23 entreprises : actions au sein de leur entreprise
- Jugés « satisfaisant » :
 - Entrées de ville
 - Intégration des zones d'activités dans la ville
 - Signalétique
 - Desserte
 - Répartition géographique des activités économiques
 - Diversité des activités

88

VII. Développement économique et emploi

- Chômage : en 2007 taux de chômage de 6,6 %
- Actions d'insertion : le parrainage pour l'emploi

89

VII. Développement économique et emploi

- **Atouts :**
 - Diversité et dynamisme de la vie économique
 - 4 zones d'activités définies et identifiables
 - Une activité agricole dynamique
 - Une offre de commerce de proximité qui se développe en centre-ville
 - Présence d'une AMAP
 - Présence d'une exploitation en Agriculture Biologique
 - Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale
 - L'organisation du parrainage pour l'emploi
 - Permanence de la Mission Locale

90

VII. Développement économique et emploi

- **Faiblesses :**

- Pas d'attractivité visuelle des entrées de villes

Retour questionnaire Agenda 21 Entreprise

- Absence de centre bourg et aspect « rue » (4 entreprises)
- Manque de foncier (2)

91

VII. Développement économique et emploi

- **Opportunités :**

- Accessibilité handicap
- Développer la relation Mairie-Entreprises à travers l'organisation de petits-déjeuners à thème
- Poursuivre le parrainage pour l'emploi
- Valoriser le monde agricole
- Inciter les entreprises à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- Attirer de nouvelles entreprises
- Favoriser l'artisanat
- Favoriser l'accès à des produits biologiques et locaux
- Maintien des commerces et services de proximité

92

VII. Développement économique et emploi

- **Menaces :**
 - Peu de disponibilités foncières pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises

93

VIII. Gestion responsable de la collectivité

- A. Gestion interne de la collectivité
- B. Communication et gouvernance locale
- C. Education et sensibilisation au développement durable

VIII. Gestion responsable de la collectivité

- Enjeu :
 - Etre exemplaire dans les missions et dans le fonctionnement de la collectivité

95

A. Gestion interne de la collectivité

- Enjeux :
 - Participer activement à la mise en œuvre du concept de développement durable aux différents niveaux de fonctionnement de la collectivité
 - Adopter une politique d'information et de communication adaptée à ces nouveaux enjeux : favoriser la circulation, l'échange d'informations et la transparence
 - Veiller à la sensibilisation et à la formation du personnel communal au développement durable, à la compréhension et à l'application des démarches alors entreprises
- Objectifs du Grenelle :
 - Développer l'achat public responsable

96

A. Gestion interne de la collectivité

- Démarche bien engagée en interne
 - Eclairage de Noël : réduction de 2 semaines
 - Suppression des imprimantes personnelles
 - Dématérialisation des convocations au Conseil Municipal et des bulletins de salaire
 - Achats responsables
 - Impression de la communication municipale sur papier écologique
 - Produits éco-labellisés pour le nettoyage
 - Produits biologiques dans la restauration collective

97

A. Gestion interne de la collectivité

- 95 emplois permanents
- 80 équivalents temps plein
- Taux de travailleurs handicapés : 3,49 % (2011)

98

A. Gestion interne de la collectivité

- **Atouts :**

- Une démarche bien engagée en interne
- Une proximité entre les bâtiments municipaux
- Réalisation d'audits énergétiques de certains bâtiments municipaux
- Parité Homme-Femme
- Journal interne

99

A. Gestion interne de la collectivité

- **Faiblesses :**

- Consommation de papier
- Usage automatique de la voiture pour les déplacements professionnels des agents

100

A. Gestion interne de la collectivité

• Opportunités :

- Suivi et analyse plus poussés des consommations des bâtiments municipaux (énergie, eau, papier, déchets)
- Projet de dématérialisation de la procédure de transmission des délibérations à la Trésorerie
- Création du groupe Agents 21 : lancement de la dynamique et transversalité
- Intégrer les critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics et promouvoir les achats responsables
- Mise en place d'un PDA
- Améliorer la communication en interne et entre les élus et les services municipaux

101

A. Gestion interne de la collectivité

• Menaces :

- Manque de transversalité entre les projets et les services
- Dépendance aux énergies fossiles et risque d'augmentation des factures
- Non-appropriation des enjeux du développement durable par tous (agents et élus)
- Non-implication de tous les agents dans la démarche Agenda 21

102

B. Communication et gouvernance locale

Retour questionnaire Agenda 21 Habitant

- 98 % lisent le bulletin municipal
- 76 % ne fréquentent pas le site internet
- Conseils de quartiers : 71 % ne connaissent pas leurs conseillers de quartiers
- Conseil des Sages : 76 % ne les connaissent pas

103

B. Communication et gouvernance locale

Démarche Agenda 21 :

- Comité de pilotage
- Participation des acteurs à la proposition des actions

Retour questionnaires Agenda 21

- Habitant : 24 % veulent être associées
- Entreprise : 15 % prêtes à s'engager et 58 % concernées par la démarche

104

B. Communication et gouvernance locale

- **Atouts :**

- L'existence de Conseils de quartiers et d'un Conseil des Sages
- Un site internet primé et régulièrement mis à jour
- Organisation de réunions publiques

105

B. Communication et gouvernance locale

- **Faiblesses :**

- L'absence de Conseil des enfants et/ou de jeunes
- L'absence d'organisation de réunions ouvertes au public par les Conseillers de quartiers

106

B. Communication et gouvernance locale

- **Opportunités :**

- La démarche Agenda 21 qui nécessite la participation des acteurs
- La création d'un comité de pilotage représentant tous les acteurs de la commune
- Création d'une page Agenda 21 sur le site internet de la ville

- **Retour questionnaire Agenda 21 Habitant :**

- Favoriser les démarches en ligne
- Proposer l'envoi de « Sautron Infos » par mail

107

C. Education et sensibilisation au développement durable

- **Enjeux :**

- Assurer la diffusion et la compréhension des enjeux globaux et locaux du développement durable
- Assurer la diffusion et la bonne compréhension de la notion de développement durable, de ses principes et de ses implications
- Favoriser l'implication des citoyens de tous âges

108

C. Education et sensibilisation au développement durable

- Des articles paraissent dans le bulletin municipal
- Un dossier : Agenda 21
- Des rubriques « environnement et développement durable » et « Les éco-gestes » sur le site internet de la commune
- Des sorties naturalistes
- Présence et actions des associations
- La participation à la semaine de la science
- La participation, pour la première fois, à la semaine du développement durable en avril 2011
- Subventions pour les panneaux solaires et récupérateurs d'eau

109

C. Education et sensibilisation au développement durable

- **Atouts :**
 - Des actions réalisées par les écoles
 - Des articles dans le bulletin municipal et sur le site internet

110

C. Education et sensibilisation au développement durable

- **Faiblesses :**

- Peu de manifestations sur le développement durable

111

C. Education et sensibilisation au développement durable

- **Opportunités :**

- S'appuyer sur les associations existantes
- Sensibiliser sur l'importance de la réduction et de la valorisation des déchets
- Développer l'information sur le développement durable notamment sur le site internet
- Les actions du futur Agenda 21 Sautronnais
- Inciter les Sautronnais à calculer leur empreinte écologique et à la réduire
- Pédagogie indispensable et nécessité de rappeler continuellement les enjeux pour favoriser les changements de comportement

112

C. Education et sensibilisation au développement durable

- **Menaces :**
 - Peu de mobilisation pour le changement si les enjeux du développement durable ne sont pas compris

113

